

### L'origine

Le MicroLycée de Caen est une structure de retour à l'école initiée par le rectorat de Caen pour la rentrée 2018-2019. Il s'appuie sur la volonté commune de la région Normandie et du rectorat de créer un espace permettant à des jeunes en situation de décrochage scolaire de reprendre des études vers un baccalauréat général ou technologique. A cette volonté, s'ajoute l'appui du lycée Jean Rostand de Caen qui permet d'accueillir cette nouvelle structure.

### L'objectif : un MicroLycée inclusif

L'axe fondateur du projet de MicroLycée de l'académie de Caen s'établit sur un double objectif : la certification et l'inclusion.

Les jeunes entrant au MicroLycée viennent y chercher une certification diplômante, prioritairement le baccalauréat. Le projet d'orientation vers d'autres voies peut être l'objet de questionnements avec les jeunes.

Pour ceux qui s'orientent vers le baccalauréat général ou technologique dans une filière STMG, le MicroLycée de Caen expérimente une inclusion progressive au sein le lycée Jean Rostand afin que l'obtention du bac se fasse dans des classes de terminale du lycée traditionnel.

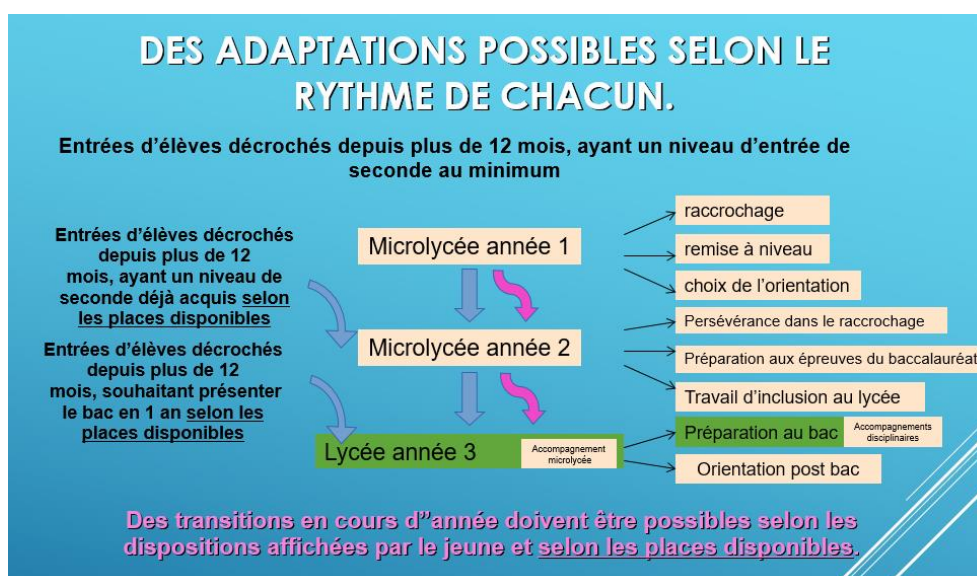
La finalité du passage au MicroLycée est de rétablir chez les jeunes une posture de lycéen, dans l'objectif d'un projet d'études post-bac où ils ne bénéficieront plus d'un accompagnement personnalisé comme c'est le cas au MicroLycée.

### Les jeunes accueillis

Le MicroLycée s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture scolaire depuis plus de 12 mois. Ces jeunes doivent exprimer la volonté d'un retour vers un parcours scolaire, dont une étape est le passage par le MicroLycée.

Le recrutement s'effectue en mai et en juin pour l'année scolaire suivante, et éventuellement, en cours d'année selon les places disponibles.

### Le déroulement des études : une progression individualisée dans une logique d'étayage/désétayage



Les 3 années du lycée (2<sup>nde</sup>/ 1<sup>re</sup> / terminale) servent de support à la construction de la progression d'un élève. L'année 3 a pour objectif l'inclusion dans les classes de terminale, avec, pour les jeunes, une prise d'autonomie vis-à-vis du MicroLycée qui les a accompagnés (désétayage).

Les 2 premières années assurent la progression entre la situation initiale du jeune décroché du système scolaire (nécessité d'un étayage) et la situation attendue d'un jeune en capacité de suivre les cours du lycée. La progression dans ce parcours peut ne pas respecter les années scolaires et prendre plus ou moins de temps selon les dispositions et le rythme de chacun.

### **Les moyens de la structure**

Les enseignants du MicroLycée sont recrutés pour leur adhésion au projet présenté. Leurs fonctions se réfèrent à la charte des microlycées et conduit à une redéfinition de leur professionnalité. Leur service intègre des dimensions d'enseignement, de tutorat, de suivi de vie scolaire et de travail en équipe. Cette collégialité est une condition essentielle au fonctionnement du MicroLycée.

Les locaux ont été créés dans un souci de modularité permettant la différenciation des propositions pédagogiques. L'appui des outils numériques va dans le sens d'une dématérialisation au service du rattachement dans un premier temps, puis d'une resynchronisation avec le temps scolaire dans un second temps.

### **La volonté expérimentale**

Le projet du MicroLycée de Caen est une démarche expérimentale cherchant à mesurer la capacité de la structure à permettre le retour dans un lycée traditionnel d'élèves ayant connu un décrochage scolaire important. Cette recherche induit la nécessaire petite taille de la structure au sein de l'établissement d'accueil afin de permettre l'inclusion progressive de 15 élèves chaque année.

La taille globale de l'établissement est donc conçue pour environ 15 jeunes par division, soit 40 à 45 jeunes par an.

La démarche du MicroLycée s'appuie sur la collaboration avec l'équipe du lycée Rostand, condition de la réussite du projet.